

Rapport AGIRA au titre de l'article A 132-9-4

Tableau 1

Année	Nombre de contrats ayant donné lieu à instruction / recherche par l'entreprise d'assurance (1)	Nombre d'assurés centenaires non décédés, y compris ceux pour lesquels il existe une présomption de décès (2)	Montant annuel (toutes provisions techniques confondues) des contrats des assurés centenaires non décédés	Nombre de contrats classés sans suite par l'entreprise d'assurance (3)	Montant annuel des contrats classés sans suite par l'entreprise d'assurance
2023	961	66	9 510 465,86 €	24	108 307,85 €

- (1) Nombre de contrats ayant donné lieu à instruction (en cours au-delà d'une période de six mois après connaissance du décès ou échéance du contrat) et recherche des bénéficiaires au cours de l'année N.
- (2) Nombre d'assurés centenaires non décédés, y compris ceux pour lesquels il existe une présomption de décès et montant annuel (toutes provisions confondues) des contrats de cette catégorie d'assurés centenaires non décédés en année N.
- (3) Nombre de contrats classés « sans suite » par l'entreprise d'assurance (contrats pour lesquels un ou plusieurs bénéficiaires n'ont pas pu être retrouvés ou réglés malgré les démarches de recherche par l'assureur) et montant annuel concerné en année N.